

Le conflit du bois ouvré avec les USA a des répercussions jusqu'à Prévost!

Jean Laurin

"Nous sommes tous vulnérables en raison du conflit avec les États-Unis et de la surtaxe imposée unilatéralement et injustement par ces derniers, a déclaré Monsieur Jean-Marc Robitaille, président de cette entreprise de produits de bois, installée sur le Chemin du Lac Écho à Prévost."



M. Jean-Marc Robitaille, président de PBF.

Tout est propre, bien agencé et accueillant. Fort de sa longue expérience dans le domaine, il sait visiblement dans quelle direction se dirige son entreprise, ses objectifs et son rythme de croissance.

Pas seulement la construction est affectée par ce conflit

Heureusement, l'entreprise PBF de Prévost transige via des agents canadiens et américains dans un créneau très spécialisé.

«Quand les gens entendent parler ou lisent au sujet du conflit du bois ouvré avec les USA, a expliqué Monsieur Robitaille, ils croient que seul le secteur de la construction est visé par cette décision. Des entreprises comme la nôtre transforment le bois pour répondre à des exigences spécifiques de leur clientèle.»

Par exemple, a dit Monsieur Robitaille, de grandes quantités de bois sont utilisées par les fournisseurs des grands manufacturiers de l'industrie de l'automobile. «Les moteurs, les transmissions et autres pièces d'automobiles similaires sont expédiés aux usines dans des

Mais, a-t-il précisé aussitôt, des entreprises comme la nôtre, qui sont bien structurées, bien gérées et assises sur une solide planification stratégique, seront moins sujettes dans l'immédiat à subir les contre-coups de cette situation, qui perdure depuis trop longtemps.

On sait que cette semaine, M. Pierre Pettigrew, ministre canadien du commerce international, a rencontré Mark Racicot, le responsable nommé par le président Bush pour régler ce différend.

Décision qui fait mal à l'industrie de transformation du bois

Le ministre canadien du Commerce international a salué les capacités d'écoute de son interlocuteur américain auquel il a réitéré sa demande de supprimer les droits compensatoires de 19% établis en août dernier et les mesures anti-dumping de 13% décidées la semaine passée.

Pour M. Pettigrew, aucun compromis n'est possible et il appelle

le gouvernement américain à analyser objectivement la situation et non plus à écouter exclusivement «les préjugés de l'industrie forestière américaine protectionniste».

Le lobbying américain

«En effet, a dit Monsieur Robitaille, ce sont de puissants et mystérieux lobbies américains qui réussissent à chaque fois à influencer Washington et ainsi contourner l'esprit et la lettre de l'accord de libre-échange.»

Vous savez, a ajouté le président de PBF, la situation est fort complexe parce que les grandes papetières, propriétés d'intérêts américains, opèrent également des scieries au Canada et qu'elles pratiquent allègrement la pratique du «dumping» de leurs produits résiduels.

Le portrait du président de PBF

Homme d'affaire calme, logique et fort bien structuré, Monsieur Robitaille dirige son entreprise à son image et à celle de son bureau de travail.



On ne rit plus...

Lors d'une visite à Londres, Jean Chrétien roule dans le carrosse royal en compagnie de la reine d'Angleterre. Tout à coup, un des chevaux a des problèmes de digestion dont les manifestations, plus olfactives que sonores, font que la respiration des passagers du carrosse devient désagréable. La reine dit alors à Chrétien : - You see, my dear Prime Minister, even the Queen of England cannot control everything.

Et notre dirigeant de répondre avec son meilleur accent et toute la subtilité qui le caractérise: - I appreciate your honesty, your Majesty. I thought it was the horse.

Guy et Denis sont des malades mentaux qui résident dans un hôpital psychiatrique. Un bon jour où ils passaient près de la piscine de l'hôpital, Guy plongea soudainement à l'eau et coula à pic au fond de la piscine. Denis sauta à son tour et alla chercher Guy au fond pour le ramener à la surface et sur le bord de la piscine. Quand le directeur médical de l'hôpital apprit l'acte héroïque de Denis, il ordonna immédiatement de laisser Denis sortir de l'hôpital parce qu'il le jugeait être maintenant mentalement stable à cause de cet acte de bravoure. Quand le Directeur alla rencontrer Denis pour lui apprendre la nouvelle, il lui dit : - Denis, j'ai une bonne et une mauvaise nouvelle à t'apprendre ! La bonne est que nous te laissons sortir de l'hôpital parce que tu as été capable d'accomplir un acte de bravoure en sautant à l'eau et en sauvant la vie d'une autre personne. Je crois que tu as retrouvé ton équilibre mental. La mauvaise nouvelle c'est que Guy, le patient que tu as sauvé, s'est pendu avec la ceinture de sa robe de chambre dans sa salle de bain ! Denis de répondre au Directeur :

- Il ne s'est pas pendu, c'est moi qui l'ai accroché là pour qu'il sèche...

N.D.L.R.: Sur le net circule une quantité incroyable de textes de réflexion. Faites-nous parvenir les textes les plus intelligents pour que nous puissions les faire connaître aux personnes non-branchées: jdeprevost@yahoo.ca

